

La formation, clé de la réussite du plan France THD



Dans le cadre du plan France Très Haut Débit, le déploiement de la fibre optique sur le territoire mobilise un nombre croissant de plusieurs métiers très différents et à forte qualification. « **Les métiers du déploiement de la fibre optique sont en tension de recrutement. Les demandeurs d'emploi ne sont pas informés de l'existence de ces métiers, nous devons donc le faire savoir** », indique Julien Delmouly, directeur général adjoint d'InfraNum.

A partir d'un cahier des charges précis **Objectif fibre** examine les demandes de référencement des centres de formation dotés d'un plateau technique conforme aux préconisations d'Objectif Fibre et propose une offre de formation correspondant aux besoins des prescripteurs et des entreprises. A ce jour, 37 organismes de formation sont référencés par Objectif Fibre (carte disponible sur le site web).

Pour préparer la formation à ces métiers et leur recrutement, le Ministère du Travail et les acteurs de la filière fibre optique



ont signé en 2017 un **accord-cadre national d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC)** et ont réalisé une étude dont la brochure finale, publiée en juin 2018, est destinée à évaluer qualitativement et quantitativement les besoins en termes d'emploi, de compétences et de formations liés au déploiement de la fibre optique. **Cet EDEC couvre 7 500 entreprises** (fabricants de fibres et câbles optiques et d'accessoires, équipementiers, entreprises de génie civil, opérateurs, installateurs et bureaux d'études)

employant 656 000 salariés qui interviennent au quotidien dans le déploiement du très haut débit. L'étude dresse un état des lieux de la situation actuelle en matière d'emplois, de compétences et de formation, mais également réalise des projections sur les emplois et formations nécessaires. Plusieurs préconisations sont émises en matière de soutien aux TPE/PME et d'adaptation de l'offre de formation pour répondre aux besoins.

« Le nombre d'emplois nécessaires dépasse 22 000 en 2021. Afin de pourvoir ces emplois, il faudra chaque année mobiliser en moyenne 3 800 nouveaux entrants dans la fibre optique. »

L'étude indique que l'offre de formation semble suffisante mais précise que : « Le succès de l'opération dépend pour beaucoup de la capacité à mobiliser chez les installateurs, en temps et en nombre suffisant, les collaborateurs détenant toutes les compétences exigées. Or, la formation est la clé d'accès à ces compétences »

« En matière d'offre de formation (formations certifiantes, stages courts), celle-ci apparaît complète avec 6 diplômes préparant aux métiers de la fibre optique et près de 190 organismes de formation avec une répartition inégale selon les régions.

Plusieurs préconisations sont émises dans l'étude pour soutenir les TPE/PME et adapter l'offre de formation aux besoins :

1er volet : soutenir pragmatiquement les TPE/PME dans leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

- Mettre en place une ingénierie opérationnelle de GPEC inspirée des grands travaux, mais dédiée à la fibre optique.
- Déployer un programme de diagnostics GRH spécifiques aux TPE/PME, totalement dédiés aux solutions opérationnelles

qui fonctionnent précisément pour la fibre.

- Diffuser aux entreprises et aux acteurs de l'emploi des outils de communication favorisant l'attractivité des métiers de la fibre.
- Mobiliser les acteurs du travail temporaire sur l'identification et la formation d'intérimaires spécialisés.
- Gérer dès à présent l'employabilité durable des personnels mobilisés.

2ème volet : adapter avec agilité l'offre de formation aux contraintes du terrain

- Faciliter l'accessibilité (modularisation, etc.) de l'offre de formation certifiante (diplômes, titres, certificats de qualification professionnelle) et veiller à sa cohérence d'ensemble.
- Construire des parcours complets d'accès à l'emploi, pour les jeunes et les demandeurs d'emploi
- Rendre attractive la formation pour les salariés des TPE/PME, en valorisant une offre pragmatique et innovante d'actions courtes et modulaires.
- Mettre en cohérence l'offre de plateaux techniques

La réussite du plan France THD dépendra pour beaucoup de la capacité à orienter et mettre en œuvre la formation aux métiers du déploiement de la fibre optique pour acquérir la compétence nécessaire, clé de la qualité des réseaux, et répondre mieux aux besoins pour mener à bien le PFTHD. Ces métiers permettront aussi d'accéder aux emplois de demain : exploitation et maintenance des réseaux, territoire intelligent, bâtiments connectés...

¹ Ministère du Travail, Objectif fibre, ainsi que les branches (FFB, FNTP, UIMM, UNETEL-RST), les fédérations professionnelles (FFIE, FFTélécoms, FIEEC, InfraNum, SERCE) et OPCA (Constructys, OPCAIM et OPCALIA) concernés, en partenariat avec l'Agence du Numérique.